

## Adaptation de la planification des travaux Programme de travail 2010-2012

Séance plénière du 10.12.09

	Tâches	Calendrier	
1.	Date limite pour le dépôt des pétitions et propositions collectives	31 mars 2010	
2.	Dépôt des rapports des commissions au Bureau et diffusion pour examen dans les groupes	31 mars au 30 avril 2010 (date limite)	
3.	Compilation des propositions issues des commissions thématiques par la Secrétaire-juriste	30 avril au 20 mai 2010	
	Etablissement du calendrier de traitement des rapports en plénière par le Bureau		
4.	Débats de l'Assemblée plénière sur les propositions des commissions thématiques et décisions de principe	20 mai à mi-novembre 2010 (19 sessions)*	
5.	Première consultation de la population et traitement des résultats	Mi-novembre à Fin décembre 2010	
6.	Elaboration d'un projet rédigé de Constitution (projet "0") par la commission de rédaction sur la base des décisions de l'Assemblée plénière	Juin au 15 décembre 2010	
7.	Remise à la Présidence du projet de Constitution par la commission de rédaction	15 décembre 2010	
8.	Proposition de répartition des dispositions du projet entre commissions par la conférence de coordination	15 décembre 2010 au 10 janvier 2011	
	Préavis du Bureau sur les propositions de répartition et renvoi du projet aux commissions thématiques		
9.	Examen par les commissions du projet rédigé et des retours de la première consultation	10 janvier au 10 avril 2011 (3 mois)	
10.	Première lecture du projet par l'Assemblée plénière	15 avril au 15 juillet 2011 (3 mois)	
11.	Consultation de la population sur le projet issu de la première lecture	Selon modalités à définir	
12.	Deuxième et troisième lectures du projet de Constitution par l'Assemblée 13 septembre 2011 fin janvier 2012 (4 moi		
13.	Adoption du projet de Constitution par l'Assemblée plénière	Fin février 2012	
14.	Vote de la Constitution par le Conseil général	Fin juin 2012	



## Adaptation de la planification des travaux Programme de travail 2010-2012

Séance plénière du 10.12.09

Dates proposées pour les plénières (1 session par semaine)

Ces dates correspondent aux dates de disponibilité de la salle du GC, à l'exception de juillet et août

Mai	Jeudi 20.05	Mardi 25.05			
Juin	Jeudi 03.06	Jeudi 10.06	Mardi 15.06	Mardi 22.06 et/ou Jeudi 24.06	
Juillet	2 sessions à fixer entre le 28.06 et le 10.07				
Août	2 sessions à fixer entre le 28.06 et le 10.07				
Septembre	Mardi 07.09	Jeudi 16.09	Mardi 21.09	Mardi 28.09 et/ou Jeudi 30.09	
Octobre	Mardi 05.10 et/ou Jeudi 07.10			Mardi 19.10 et/ou Jeudi 21.10	
Novembre	Jeudi 04.11	Mardi 09.11 et	ou Jeudi 11.11	Mardi 16.11	

Les horaires de chaque session sont à 14 heures et à 17 heures. Une séance à 20h 30 ou une autre séance de jour pourra être convoquée si l'état d'avancement des travaux l'exige.